

Lestelle-Bétharram



Bulletin municipal
Décembre 2015

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	pages 1/2
Le mot de la rédactrice -----	page 3
Comptes rendus des séances du Conseil municipal ----	pages 4/8
Vie pratique -----	pages 9/11
Les Commissions -----	pages 12/18
La vie des Associations -----	pages 19/29
C'est arrivé près de chez vous -----	page 30/31
Bastides 64 -----	pages 32/33
Les légendes et histoires de Noël -----	page 34/35
Numéros utiles -----	page 36
Etat civil -----	page 37
Date à retenir -----	page 37

LE MOT DU MAIRE

Nos députés ont voté en 2015 une loi, dite loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) dont un des objectifs est de faciliter le regroupement des collectivités et des syndicats. Les Préfets sont chargés de mettre en application les dispositions de cette loi.

Sur notre territoire, le projet est le suivant : les communes d'Assat et de Narcastet rejoindraient la Communauté de Communes du Pays de Nay par extension de périmètre, de même que 10 communes de la Communauté de Communes d'Ousse- Gabas.

Assat et Narcastet partagent le même bassin de vie que nous et leur intégration dans notre collectivité, anticipée et préparée depuis deux ans, est souhaitée et acceptée par toutes les communes, comme cela a été le cas lorsque Ferrières et Arbéost nous ont rejoints.

Il en va autrement pour les 10 communes d'Ousse et Gabas qui appartiennent au bassin de vie de Pontacq. Leur intégration imposée par le Préfet, sans avoir élaboré de projets communs, ni anticipé et préparé des politiques communes, a été refusée par la majorité des délégués de la Communauté de Communes et la plupart des Conseils Municipaux, dont celui de Lestelle-Bétharram. Ces avis négatifs ne sont que consultatifs et le Préfet peut décider, dans le cadre d'une procédure très précise de maintenir ses propositions ou d'en faire de nouvelles. Décision finale le 15 juin 2016.

Autre aspect de cette loi NOTRe, l'obligation pour les Communautés de Communes de prendre la compétence eau-assainissement d'ici le 1^{er} janvier 2020. En clair, les Communes ou les syndicats ne pourront plus gérer la production et la distribution d'eau potable ainsi que l'assainissement et sont obligés de transférer leur compétence à la Communauté de Communes. Ce qui signifie pour nous la disparition des régies communales d'eau et d'assainissement et une vraisemblable augmentation des tarifs.

Comme nul ne peut s'opposer à la loi, le Conseil, bien que désapprouvant ce projet, en a pris acte. Mais il a voté une délibération chargeant le Maire de préparer et négocier ce transfert de compétences avec la Communauté de Communes du Pays de Nay, afin d'obtenir un lissage sur plusieurs années de l'augmentation des tarifs pour la rendre la plus progressive possible et la moins pénalisante pour les abonnés.

Je rendrai compte de la teneur de ces discussions ainsi que de la date précise d'entrée en vigueur de la nouvelle organisation (probablement le 1^{er} janvier 2018).

Des actes de vandalisme se sont produits récemment sur des véhicules dont deux ont été brûlés à proximité du stade. La communauté de brigade de gendarmerie de Nay-Pontacq a rapidement appréhendé les présumés coupables dont un a été jugé et condamné en comparution immédiate. Je tiens à saluer la réactivité des forces de gendarmerie qui a permis ce dénouement rapide. Néanmoins le préjudice, causé ainsi à des Lestellois privés de leur véhicule et de moyen de transport est important et difficilement réparable. Je partage leur indignation et leur incompréhension face à des actes inqualifiables car aussi stupides que gratuits.

Les projets de la commune pour l'année 2016 concernent d'abord la réfection de la toiture de l'église, dont le commencement a été reporté au mois de mai par l'entreprise en raison d'une surcharge de travail. La restauration du Calvaire de Bétharram, dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la Communauté de Communes du Pays de Nay, est sur les rails. M. Thouin, architecte du patrimoine, installé à Agen, a été choisi dans le cadre d'une consultation. Il a réalisé une étude et un estimatif des travaux qui s'élèvent à 1.500.000 € HT et hors honoraires. Il élabore actuellement le dossier de consultation des entreprises et des demandes de subventions. Le début des travaux qui seront réalisés en quatre phases et s'étendront sur quatre ou cinq ans, est programmé pour le mois d'octobre.

En cette fin d'année 2015, je tiens à saluer tous les acteurs de la vie Lestelloise, personnel communal, bénévoles associatifs, professionnels du tourisme, artisans, commerçants, enseignants, responsables des sanctuaires et des établissements scolaires, de la maison de retraite. Par leur implication, leur dévouement, leur professionnalisme, leur sens de l'accueil ils contribuent à valoriser notre commune, à la rendre dynamique et accueillante. Qu'ils en soient ici remerciés.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village. Nous ferons tout pour qu'en 2016 il fasse toujours aussi bon vivre à Lestelle-Bétharram et je formule au nom du Conseil municipal, pour chacun d'entre vous des vœux de santé, bonheur et réussite.

J'exprime à nouveau la solidarité Lestelloise avec les victimes des attentats du 13 novembre à Paris et notre soutien aux forces armées, de Police et de Gendarmerie, chargées de nous protéger contre ces actes de terrorisme.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DE LA REDACTRICE

2015 ... drôle d'année, pleine d'espoirs et pourtant secouée par des moments de fureur entraînant notre incompréhension devant le fanatisme d'esprits dérangés.

2015 ... c'est aussi, à l'échelle de notre village, des réalisations, des projets aboutis ou bien démarrés, des personnes impliquées, des bénévoles qui toutes à leur niveau ont fait avancer ce en quoi elles croyaient. Nos associations ont montré leur dynamisme, que ce soit pour le sport ou pour les enfants, nos commissions ont travaillé au bien-être de tous, et le riche patrimoine que nous possédons est en train d'être valorisé pour notre plus grande fierté.

Alors que souhaiter pour demain ? « Le bonheur, la paix et la réussite » ! Beau programme !

Si nous commençons déjà par y croire, afin de mettre toutes les chances de notre côté, nous pourrions faire de 2016 ... l'année de tous les défis !

Il me revient souvent en mémoire, cette phrase entendue lors d'un voyage lointain :
« Je ne sais pas ce qui est possible ou non, alors, je décide d'agir comme si tout est possible ».

Prenons des risques, croyons en l'impossible, dessinons nous un destin ! ... Que l'année nouvelle soit favorable à toutes nos tentatives et nous permette de gagner les défis qui nous appellent !

Je vous souhaite, en cette année 2016, d'être soulevé par un enthousiasme nouveau et de déplacer les montagnes !

Monique DUHOURCAU

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 25 juin 2015

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents

Secrétaire de séance : M. Graciaa

1- Approbation du PV du 14.04.2015

Unanimité

2- Voirie 2015

La commission Voirie a programmé pour l'année en cours la réfection des rues et chemins suivants :

- Chemin Cerille 6 783 €
- Chemin Lihours 10 408 €
- Rue Delettre 7 196 €
- Chemin de l'Arroutis 8 332 €

Soit un total de 32 721 €.

3- Surveillant de baignade

Les horaires du surveillant de baignade passent de 18 h à 30 h par semaine. La piscine est désormais ouverte de 14 h à 19 h, six jours sur sept durant les deux mois d'été, suite à un accord avec la Commune de Montaut. Elle est ouverte gratuitement aux habitants de Lestelle-Bétharram et de Montaut

Unanimité

4- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.

Comme la loi l'y autorise, la commune décide d'assujettir les logements vacants depuis au moins deux années à la taxe d'habitation. Cette mesure devrait inciter les propriétaires à remettre ces biens sur le marché et ainsi sauvegarder l'aspect du village et sa vocation touristique.

Unanimité

5- Poste d'adjoint technique de 1° classe.

Un de nos techniciens remplit les critères d'avancement à la 1° classe. De ce fait, le Conseil accepte à l'unanimité de lui ouvrir ces perspectives de carrière.

Unanimité

6- Classement de l'orgue de la chapelle de Bétharram.

A l'issue d'une nouvelle expertise, l'orgue de la chapelle de Bétharram, cadeau de Napoléon III, sera répertorié à l'inventaire des monuments historiques.

Unanimité

7- Accord avec GrDF

Les compteurs de gaz de nos habitations deviendront communicants. Mais pour cela, il faut prévoir deux relais sur le territoire communal. Le château d'eau et la salle des fêtes sont proposés pour accueillir ces antennes émettrices-collectrices.

Unanimité

8- Délibération Budgétaire Modificative

Elle permettra de réaliser le programme de voirie et d'acquérir des poteaux de rugby.

Unanimité.

9- Admission en non-valeur.

Le Conseil accepte d'admettre en non-valeur des factures impayées d'eau et d'assainissement.

10- Questions diverses concernant le FCTVA

La Caisse des Dépôts et Consignations propose aux Communes un dispositif de préfinancement à taux zéro du FCTVA (Fonds de remboursement de la TVA réglée par la Commune sur les dépenses d'investissement). Le remboursement de cette avance sera échelonné par moitié sur 2016 et 2017. Le Conseil décide de souscrire à cette opération pour un montant de 24.306 €

Unanimité

11- Déclaration d'Intention d'Aliéner

Suite à une vente de la propriété de Mme Laban, sise 3 rue Henri IV, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ce bien.

Séance du jeudi 17 septembre 2015.

Tous les membres du Conseil Municipal sont présents

Secrétaire de séance : M. Graciaa

1- Restauration du calvaire de Bétharram.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de la DRAC (Direction Affaires Culturelles) de nous accompagner dans la restauration du Calvaire. Ils apportent une subvention de 40% pour la 1^{ère} tranche correspondant aux honoraires pour remise à niveau de l'étude et maîtrise d'œuvre (40.450 € HT).

Le Conseil Municipal approuve cette décision et sollicite les subventions de la région et du département.

La prochaine tranche de travaux d'un montant de 300 000 € sera inscrite au programme 2016 de la DRAC.

2- Avenant location local commercial

2.1 Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant pour la location du local commercial de l'épicerie.

2.2 Le loyer de l'appartement T5 qui se situe au-dessus de la poste est fixé à 570 € charges comprises.

3- Statuts des régies de l'eau et de l'assainissement : approuvés à l'unanimité

4- Délibération Budgétaire Modificative pour le camp de tourisme

Le Conseil Municipal approuve une DBM sur le budget du camp de tourisme pour payer une dépense de fonctionnement.

5- SDEPA

Le Conseil Municipal décide d'un programme de remplacement des lampes type ballons fluorescents de l'éclairage public pour un montant de 7 500 € subventionnés à 50% par le SDEPA.

6- Le Maire donne diverses informations concernant le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Nay qui sera bientôt approuvé par la Communauté des Communes.

Séance du mardi 20 octobre 2015

Les membres du Conseil Municipal sont présents à l'exception de M. Nicolau-Parrô qui a donné pouvoir à Mme Bonnefon et de M. Capdeboscq qui a donné pouvoir à M. Berchon

Secrétaire de séance : M. Graciaa

1 - Attribution des marchés pour la réfection du toit de l'Eglise.

Le Conseil retient les offres suivantes :

- a. Lot Echafaudage: entreprise ACBL pour un montant de 14.650 €
- b. Lot Toiture et Clocheton: entreprise MUR pour un montant de 124.488 €.

Pour rappel, l'ensemble de ces travaux est subventionné à hauteur de 50%.

Les travaux devraient débuter en novembre et durer 4 mois.

2- Subventions 2015

- a. Le Syndicat Agricole pour 100 €
- b. Le Foot pour 2.000 € (1 contre)
- c. Amicale des sapeurs-pompiers de Coarraze pour 150 €

3-Délibération Budgétaire Modificative pour le camp de tourisme

Le Conseil ajuste les crédits pour permettre la réalisation de travaux de toiture.

4 - Déclaration d'Intention d'Aliéner

La Commune ne préemptera pas le bien mis en vente sis 3 et 5 rue Maréchal Leclerc.

5 - Adhésion de Bruges-Capbis-Mifaget au SEAPaN :

Un avis favorable est donné au changement de statut du SEAPaN pour l'adhésion de la Commune de Bruges-Capbis-Mifaget

Séance du 23 novembre 2015

Les membres du Conseil Municipal sont présents à l'exception de M. Breuillé qui a donné pouvoir à M. Vallée

Secrétaire de séance : M. Graciaa

1 - Le procès-verbal de la séance du 20 Octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

2 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :

Vu la démarche de fusion des syndicats Eau-Assainissement réalisée sur les années 2009-2012 et le projet de prise de compétence par la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN) dans les domaines de la distribution/production d'eau potable et de l'assainissement, le conseil :

« **DONNE UN AVIS FAVORABLE** à une adhésion des communes d'Assat et de Narcastet à la CCPN au 1^{ER} janvier 2016 ou à défaut au 1^{ER} janvier 2017, adhésion qui s'inscrit dans la démarche et le travail commun engagés depuis 2011 avec ces deux communes;

DONNE UN AVIS DEFAVORABLE à une extension de périmètre à 10 communes de la Communauté de communes d'Ousse-Gabas, sachant que la CCPN reste par ailleurs ouverte à toutes les formes possibles de coopération avec les collectivités voisines;

PREND ACTE, concernant les différents syndicats du territoire, des échéances légales, ou prévues par le projet de SDCI, de prises de compétence par l'EPCI à fiscalité propre, de dissolution ou de maintien de syndicats;

PREND ACTE de la prise, par la CCPN, des compétences de distribution-production d'eau potable et d'assainissement sur le mandat 2014-2020, la date exacte de ces prises de compétence et de dissolution du SEAPAN restant à arrêter;

S'OPPOSE à la disparition des syndicats de RPI et à une prise de compétence par la CCPN dans ce secteur. »

Cette motion est adoptée par 13 voix pour et deux abstentions.

PAR AILLEURS, le Conseil s'inquiète des répercussions financières sur le budget des administrés occasionnées par la prise de compétence eau-assainissement par la CCPN, imposée par la loi. Il vote la motion suivante à l'unanimité :

« Le Conseil Municipal désapprouve la prise de compétence eau-assainissement par la CCPN et afin d'éviter une hausse brutale du prix payé par les abonnés mandate le Maire afin de négocier un lissage des tarifs sur plusieurs années.»

3 - Projet de schéma de mutualisation de service

La Communauté de Communes du Pays de Nay a engagé, depuis 2013, en application des dispositions légales, une réflexion sur les possibilités de mutualisation de services avec les Communes membres.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au projet de schéma de mutualisation de service tel qu'il a été approuvé par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Nay le 12 octobre 2015.

4 – Signature d'un Contrat avec la Caisse d'allocations Familiale.

Le Conseil donne son accord pour la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales Béarn et Soule et les Communes de Montaut/Lestelle-Bétharram/Igon, ayant pour objet le fonctionnement et le financement du Centre de Loisirs de l'association Pinocchio 2015/2018.

5 - Schéma directeur d'assainissement de la commune.

Pour établir ce schéma, un appel d'offres avait été lancé au printemps. Il s'est révélé infructueux. Une nouvelle consultation est proposée avec une période d'étude plus conséquente qui devrait permettre aux entreprises de répondre dans les temps.

6 – Taxe Locale d'Aménagement.

Les abris de jardin dont la surface n'excède pas 20 m² seront désormais dispensés de taxe locale d'équipement.

7- Chemin de Lihours.

M. Vallée regrette que le chemin dit de Lihours n'ait pas été goudronné dans sa totalité. Le Maire fait remarquer que l'entreprise s'en est tenue aux réquisitions de la commission de voirie dont M. Vallée fait partie. Il propose que la commission statue sur la réfection de ce tronçon de voie dans le cadre du programme 2016.

8- Location des biens communaux.

Délégation est accordée à M. le Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

VIE PRATIQUE

EAU ET ASSAINISSEMENT :

DU NOUVEAU POUR LES ABONNES S.E.A.P.A.N. (SAUR)

Les élus du Syndicat d'eau et d'assainissement SEAPAN ont délibéré pour créer une régie publique d'exploitation des réseaux et de facturation à compter de janvier 2016. A cette date, la SAUR, société privée, ne sera plus chargée d'exploiter le réseau d'eau potable ni de facturer aux usagers l'assainissement et l'eau consommée.

Les abonnés concernés ont reçu une lettre d'informations.

Pour rappel :

Différents moyens de paiement seront proposés afin d'optimiser la gestion de votre budget : prélèvement à l'échéance ou mensualisation.

Les données financières ne sont pas transmissibles à la SEAPAN pour les abonnés mensualisés auprès de la SAUR.

Il convient de compléter un nouveau formulaire SEPA auprès du Syndicat SEAPAN.

Pour utiliser ce mode de paiement ou le maintenir, **vous devez compléter le mandat SEPA**

- **soit en le téléchargeant sur le site internet www.seapan.fr**
- **soit en le retirant au secrétariat du SEAPAN:**

*Maison de l'eau et de l'assainissement PAE Monplaisir 64800 BENEJACQ
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tel : 05 59 61 11 82.*

Le formulaire accompagné d'un RIB devra être retourné au SEAPAN.

LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

La rénovation du mobilier urbain est terminée. Bancs, poubelles, lampadaires et volets des appartements municipaux ont été repeints.

L'entreprise chargée des travaux de réfection du toit de l'église est choisie, la rénovation débutera en avril 2016.

La restauration du calvaire commencera en octobre 2016 par une phase de préparation du chantier. L'architecte retenu a présenté un 1^{er} avant-projet.

Quatre tranches de travaux sont prévues qui se dérouleront sur une période de quatre ans. La première tranche rénovera les quatre premières stations.

Le montant des travaux, estimé à 1 500 000 €, est financé par la Région, le Département et l'Etat. La Communauté des Communes du Pays de NAY assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée.

INFOS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU PAYS DE NAY

LES CONSIGNES DE TRI COLLECTIF : QU'EST CE QUI CHANGE ?

Le nouveau centre de tri de Sévignacq fonctionne depuis ce début novembre 2015. Ce nouvel équipement a été conçu pour accueillir des quantités d'emballages supplémentaires.

Parallèlement, la Communauté de Communes du Pays de Nay a été sélectionnée par Eco-emballages dans le cadre de l'expérimentation des nouvelles consignes de tri, avec les autres collectivités de "VALOR BEARN S.M.T.D"

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL, MÊME LES PETITS

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

+ NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ?
Tél: 05 59 61 11 82 www.paysdenay.fr

#SUIVEZMOI
@ECOEMBALLAGES.FR

Pays de Nay

VALOR BEARN

ECO EMBALLAGES

A partir d'aujourd'hui, les consignes de tri se simplifient : Dans la poubelle jaune qui reçoit bouteilles et flacons en plastique, papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal et papier d'aluminium, **vous pourrez désormais déposer tous les autres emballages en plastiques : barquettes, pots de yaourts et boîtes, sacs et sachets plastiques, film plastique. Il n'est pas nécessaire de laver ces contenants, il suffit qu'ils soient bien vidés.**

LES COMMISSIONS

DU COTE DE L'ENVIRONNEMENT

NETTOYAGE DU GAVE 4^{EME} EDITION

On prend les mêmes et on recommence.

Les communes de Lestelle-Bétharram, Montaut et Saint-Pé de Bigorre en collaboration avec les clubs de Rafting (Ohlala Eaux Vives, Evasi'eau, Traqueurs de Vagues), la Base Nautique de Saint-Pé de Bigorre ont assuré la logistique et l'organisation de cette 4^{ème} édition.

Il faisait beau pour cette nouvelle récolte du 17 octobre. Plastiques, ferrailles, pneus, morceaux de verre ..., les bénévoles ont, une fois de plus, fait preuve de motivation pour arracher aux branches et à la boue les déchets qui enlaidissent les berges et polluent l'eau de notre gave. Au Pont des Grottes, une soixantaine de personnes ont répondu présentes. Outre les marcheurs, d'autres ramasseurs équipés de combinaisons étanches ont embarqué sur deux rafts afin d'intervenir sur les endroits inaccessibles depuis la rive.

Au total, 10 m3 de déchets ont été collectés en sus des encombrants. A l'heure du déjeuner, la halle de Saint-Pé de Bigorre a accueilli les bénévoles pour leur offrir grillades et boissons réconfortantes, un moment bien sympathique sous le soleil.

Le constat reste le même : les bénévoles, aussi nombreux soient-ils, ne peuvent venir à bout de ce nettoyage mais leurs actions répétées a permis d'enclencher une réflexion des pouvoirs publics qui, seuls, ont les compétences, la logistique et les moyens financiers pour mettre en route un projet de plus grande envergure. C'est déjà le cas dans les Hautes-Pyrénées où se trouve la déchèterie de Beaucens à l'origine de la pollution.

Les médias nous alertent régulièrement sur les dangers des plastiques qui menacent notre planète, les mers, les animaux et l'homme. Si chaque fois que nous jetons un emballage plastique nous contribuons à cette pollution, nous avons tous le pouvoir de dire non et d'agir autrement. A l'heure de la COP 21 (conférence sur le climat) rappelons que :

- Leur production consomme des produits pétroliers, de l'eau, de l'énergie et émet des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique.
- Le cycle de vie d'une **poche plastique** est d'environ une seconde pour la fabriquer, 20 minutes en moyenne pour l'utiliser et entre 100 et 400 années pour qu'elle disparaisse.
- Les **sacs plastiques** sont une source de pollution considérable durant leur très long cycle de vie. Leur légèreté favorise la dispersion par centaines de millions dans les milieux naturels : champs, rivières, montagnes et mers où ils contribuent à la dégradation des paysages et la destruction de la biodiversité.

Les consommateurs ont un grand rôle à jouer concernant l'utilisation des sacs plastiques : chacun de nous a le moyen de les refuser dans les rayons et aux caisses de nos magasins alimentaires en apportant systématiquement un sac cabas pour faire nos courses.

COMMISSION TOURISME

Au Camping... cette saison 2015

"Le bilan est plutôt satisfaisant pour notre première année, avec un été particulièrement ensoleillé, ce qui a favorisé des séjours plus longs en emplacements.

Des améliorations ont été apportées au sein de la structure. La commune a installé une aire de service camping-cars et nous avons mis en place un Snack/bar et un service wifi gratuit.

Des apéros-concerts ont eu lieu tout au long de l'été ainsi que des activités pour les enfants (Poterie, mandalas...). Ce lieu de convivialité et d'échange entre vacanciers a eu un franc succès.

Pour l'heure, nous préparons la saison 2016 et les idées ne manquent pas, pour améliorer la fréquentation touristique.

Une année riche tant au niveau du travail que de l'intégration au village



Sandrine et Nicolas les Gérants

COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE



La nouvelle enseigne de l'école a été réalisée l'année dernière par les élèves et Marina Jolivet, pendant les activités périscolaires !

... à l'école publique

Une rentrée 2015-2016 sous pression : avec un effectif à la baisse (76 élèves), le 4^{ème} poste était menacé. Grâce à la motivation et la mobilisation de l'équipe enseignante, des parents d'élèves et du Conseil Municipal, il a pu être maintenu.

Toutefois, **nous devons rester vigilants** en incitant les familles à inscrire leurs enfants dans notre établissement pour le maintien de ce poste.

Du nouveau...L'équipe communale s'est étoffée : Madame Myriam Dubosc et Madame Michèle Bidou. Elles assurent le service et la surveillance de la cantine, la garderie de 15 h 30 à 16 h 30 avec Madame Pierrette Mengelatte et l'entretien des locaux.

La sortie rugby



Pendant le premier trimestre, les élèves du CP au CM ont reçu la visite de Thibault qui leur a appris les bases du rugby : passes en arrière, plaquages. Fin novembre, au stade d'Idron, les élèves ont participé à une rencontre avec différentes écoles de la circonscription. Les enfants, répartis dans des équipes de niveau, ont disputé des matches sous un soleil radieux qui a vite réchauffé l'atmosphère de cette rencontre matinale.

Nettoyons la nature !

« Au mois de septembre, on a nettoyé la nature dans le village. Les classes ont été divisées en deux, et avec l'aide des parents, nous sommes allés au bord du Gave (près du camping, du collège), près du cimetière, sur la place...

On a ramassé plein de déchets : des chaussettes, des bottes en caoutchouc, du carrelage, des canettes, des bouteilles en verre, des objets métalliques, des objets en plastique (cordes en nylon, bidons vides...), et surtout beaucoup de mégots de cigarettes ! En une heure, on a ramassé plus de 10 kg de déchets !

Alors, s'il vous plait, pour préserver la nature, ne jetons plus nos déchets n'importe où, et surtout pas dans le Gave et sur ses rives."

Les élèves de l'école de Lestelle-Bétharram

La journée préhistoire

Jeudi 3 décembre, Mélanie, archéologue, a proposé des activités sur le thème de la Préhistoire aux enfants de la maternelle au CE2.

Ils ont taillé des silex, peint à la façon des hommes de Cro-Magnon et fabriqué des bijoux. Elle leur a montré comment fabriquer du feu avec deux silex. C'était une journée très enrichissante.



La Sortie Cinéma

Jeudi 17 décembre, les enfants de la maternelle au CE2, sont allés voir le film "Le monde d'Arlo", l'histoire d'un dinosaure et d'un petit homme de Cro-Magnon.



... les activités périscolaires

Concernant les activités périscolaires, les enfants ont été heureux de retrouver d'anciens ateliers, tels que l'éveil musical, le sport, les Acousticontes, et en découvrir de nouveaux comme le théâtre, la zumba et l'activité animée par la directrice du Centre de Loisirs Pinocchio.



Les plus grands ont été sensibilisés au recyclage, grâce à une intervention de M. Ledin, éco-ambassadeur à la Communauté des Communes du Pays de Nay et à des défis autour du recyclage des ampoules électriques dans le cadre d'un « défi-recyclum ».

Kesako, un défi-recyclum ???

Récyllum l'éco-organisme à but non lucratif en charge du recyclage des lampes usagées en France, transforme progressivement les défis relevés en soutien financier au bénéfice de son partenaire, l'ONG internationale « Electriciens sans frontières ».

« **Recycler ici pour éclairer las- bas** », voici le slogan des défis-recylum.

Soutenus par le Ministère de l'Ecologie, ces défis s'adressent à toutes les écoles qui se sentent concernées par le recyclage.

Les défis réalisés par les enfants permettront d'éclairer plusieurs écoles au Sénégal, au Laos et au Kenya.

Voici un extrait d'un article rédigé par les enfants concernant le recyclage des ampoules.

« Nous sommes un groupe de 8 enfants entre 9 et 10 ans. Nous habitons dans la Communauté des Communes du Pays de Nay, principalement Lestelle-Bétharram. Nous avons décidé de nous engager pour être solidaires et protéger la planète et son environnement.

Pour nous, s'engager pour l'environnement et adopter un geste éco-citoyen au quotidien va permettre de fabriquer d'autres ampoules et de nouveaux objets. Il est important pour nous de participer à cette action afin d'aider à introduire de l'électricité dans des écoles qui n'en n'ont pas. C'est important pour nous qu'il y ait de meilleures conditions pour éduquer les enfants.

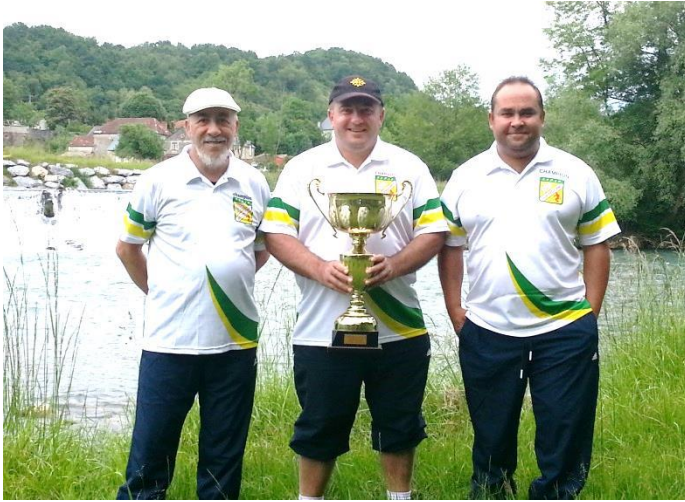
Le saviez-vous ? Récyllum a déjà collecté 27 000 tonnes de lampes usagées, soit 185 millions d'unités. »

LES ASSOCIATIONS

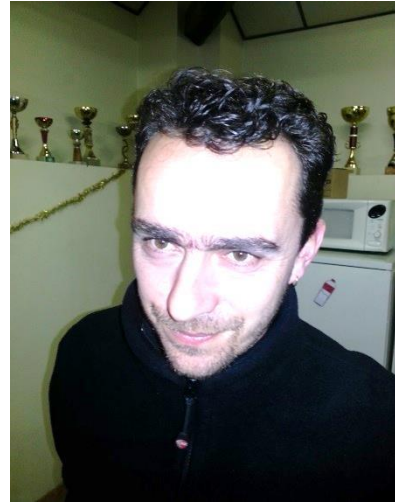
L'AVANT-GARDE LESTELLOISE PETANQUE

L'avant garde lestelloise pétanque toujours sur sa lancée !

L'effectif du club est passé de 40 à 52 adhérents en 2015 et les résultats sont excellents. Une équipe de jeunes a fait partie des trois équipes engagées pour la sélection départementale mais a été vaincue en finale. Les séniors n'ont pas démérité puisque un de nos joueurs a été sacré champion départemental « en tête à tête » et le club est champion d'Aquitaine « en triplète promotion ». A noter également, les bons résultats de nos équipes qui ont cependant échoué de peu dans les derniers carrés des compétitions départementales et régionales. L'avant garde occupe la 9^{ème} place sur les 52 clubs du département.



Patrick , Ludovic et Christophe champions d'Aquitaine



Steeve champion departemental

En 2015 le club a organisé deux concours officiels dédiés aux vétérans. Malheureusement, ces manifestations n'ont pas rencontré le succès souhaité en raison du mauvais temps. L'année 2016 s'annonce sous les meilleurs auspices avec l'arrivée de nouveaux joueurs pour la prochaine saison qui reprendra en février.

C'est ainsi que nous envisageons l'avenir du club avec la plus grande sérénité !
Sportivement

le bureau de l'AGLP

ENTENTE LESTELLE/SAINT-PE

Après 3 années d'interruption le rugby a repris ses droits grâce à la volonté de jeunes joueurs et des municipalités de Lestelle-Bétharram et de Saint-Pé de Bigorre. L'Entente s'est formée au mois de mars 2015 et a permis à 33 seniors de chausser ou rechausser les crampons, soutenus par 2 tutorats, joueurs prêtés par le club de Lourdes.

10 volontaires encadrent cette équipe qui s'entraîne deux fois par semaine le mardi et vendredi soir sur le stade de Saint-Pé, le stade de Lestelle étant en cours d'homologation par la Fédération Française de Rugby.

L'équipe est au milieu du tableau en 4^{ème} série du championnat du Béarn. Ce classement est obligatoire pour débiter.

Le championnat se déroule en 2 phases:

- Le premier brassage comporte 8 matchs entre les équipes de Lons, St Médard, Artix, Jurançon et l'Entente. Les 1^{ère} et 2^{ème} montent en 3^{ème} série ; les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} restent en 4^{ème} série.

- Le second brassage comporte également 8 matchs avec les équipes de l'Entente, de Jurançon, d'Artix, de Miramont et de Lasseube, ces 2 derniers ayant rétrogradé de la 3^{ème} série.

Le nouveau championnat débutera le 10/01/2016, mais le calendrier n'est pas encore fixé.

Un accord avec Lourdes a été trouvé afin de mettre en place une école de rugby lors de la prochaine saison.

L'Entente invite pratiquants et dirigeants, petits et grands, à les rejoindre.



L'ENTENTE DU PIÉMONT

Pour sa 3^{ème} saison l'Entente du Piémont était composée de 26 joueurs seniors. Le nombre de dirigeants a connu une légère baisse puisqu'ils ne sont plus que 10. Le club se structure d'année en année avec l'objectif de s'agrandir et de renforcer l'équipe de dirigeants.

Durant la saison 2015/2016 l'Entente du Piémont a inscrit en championnat une équipe à 11 et une équipe à 7.

- ✓ L'équipe à 7 se compose de 10 joueurs qui disputent les matchs le dimanche matin à 10h. Le championnat est toujours en cours **et l'équipe compte 3 victoires et 2 défaites.**
- ✓ L'équipe à 11 dispute la 1^{ère} place du classement avec une seule défaite : **sur les 6 premiers matchs 4 victoires ont été remportées pour 1 match nul et 1 défaite.**
- ✓ Les entrainements se poursuivent tous les mercredis et vendredis à 19 h pour les deux équipes.

L'objectif premier reste la montée en division supérieure qui reste accessible face à de grands clubs.

Le staff encadrant félicite tous les joueurs pour le sérieux de leur travail collectif lors des entrainements qui se déroulent au sein de structures accueillantes et fonctionnelles de Lestelle-Bétharram et Montaut.

L'Entente du Piémont remercie les municipalités, Messieurs Berchon et Caperet ainsi que les services techniques des deux communes qui nous permettent de nous entrainer et de jouer dans les meilleures conditions

Toutes les personnes intéressées par la pratique du football ou l'encadrement sont les bienvenues. Nous sommes également à la recherche de sponsors pour nous aider et nous accompagner dans la réalisation de nos projets

M. Oliveira Carlos 06-43-15-28-39 / M. Oliveira Silvano 06-09-28-14-73

CALENDRIER EQUIPE A XI

20/12/2015 15h00 MIREPEIX / ENTENTE DU PIEMONT

17/01/2016 15H00 ENTENTE DU PIEMONT / BUZY-BIELLE

31/01/2016 15H00 ES NAY VATH VIELHA / ENTENTE DU PIEMONT

07/02/2016 15H00 ENTENTE DU PIEMONT / ENCLAVES DU PLATEAU

28/02/2016 15H00 ENTENTE DU PIEMONT / AYGUELONGUE

13/03/2016 15H00 ENTENTE DU PIEMONT / BOURNOS

03/04/2016 15H30 NAY F.C / ENTENTE DU PIEMONT

10/04/2016 15H30 ENTENTE DU PIEMONT / MIREPEIX

24/04/2016 15H30 BUZY-BIELLE / ENTENTE DU PIEMONT

22/05/2016 15H30 ENTENTE DU PIEMONT / A.S.M.U.R

CALENDRIER EQUIPE A VII

20/12/2015 10H00 PAPILLONS DE PONTACQ / ENTENTE DU PIEMONT

17/01/2016 10H00 LA RIBERE / ENTENTE DU PIEMONT

24/01/2016 10H00 ENTENTE DU PIEMONT / MIREPEIX

31/01/2016 10H00 ENTENTE DU PIEMONT / OUSSE

07/02/2016 10H00 ENTENTE DU PIEMONT / REBENACQ

21/02/2016 10H00 SENDETS / ENTENTE DU PIEMONT

28/02/2016 10H00 ENTENTE DU PIEMONT / POEY D'OLORON

13/03/2016 10H00 ENCLAVES DU PLATEAU / ENTENTE DU PIEMONT

20/03/2016 10H00 ENTENTE DU PIEMONT / PAPILLONS DE PONTACQ

03/04/2016 10H00 MIREPEIX / ENTENTE DU PIEMONT

10/04/2016 10H00 ENTENTE DU PIEMONT / LA RIBERE

24/04/2016 10H00 OUSSE / ENTENTE DU PIEMONT

22/05/2016 10H00 ARTHEZ D'ASSON / ENTENTE DU PIEMONT

FORME ATTITUDE ... VOTRE ASSOCIATION DE REMISE EN FORME



Forme Attitude est une association lestelloise forte de près de 140 adhérents, et qui fêtera ses quatre ans en février 2016.

Elle a pour vocation de vous mettre, remettre ou maintenir en forme grâce aux activités physiques proposées, et ce dans une ambiance conviviale. Elle s'adresse donc au plus grand nombre sur le plan des capacités physiques. Notre finalité est aussi de rendre les activités accessibles sur le plan financier grâce à des tarifs à la portée de tous.

Quelles sont nos activités ?

→ Des cours collectifs qui ont lieu salle de l'Isarce à Lestelle-Bétharram

Le mercredi : Ateliers du dos de 18H00 à 19H00 / Pilates de 19H15 à 20H15

Le jeudi : Equilibre et stretching de 19H00 à 20H00

Le samedi : Renforcement musculaire de 10H00 / Pilates de 11H00 à 12H00

→ Forme Attitude c'est aussi de la Marche Nordique

Les sorties ont lieu les mercredis en début d'après-midi et le samedi après-midi ou le dimanche pour des balades plus longues.

Comment faire pour pratiquer ?

Pour nous rejoindre il vous suffit d'essayer l'activité de votre choix puis vous pourrez participer aux cours et aux sorties soit en adhérant à l'association (20 € à l'année et 3.50 € la séance ou 35 € la carte de 10), soit sans adhérer (5.50 € la séance).

Qui sommes nous ?

Florence et François, éducatrice sportive et moniteur de marche nordique.

Florence : 06.11.55.86.91

François : 06.72.80.95.97

Adresse mail : forme.attitude@orange.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Notre motivation est de vous aider à vous sentir mieux.

SEANCE DE MARCHE NORDIQUE SPECIALE LESTELLOIS(ES)

Nous vous proposons de venir essayer cette activité en famille, avec vos amis, vos voisins.....

Une date fixée pour vous à Lestelle-Bétharram suivie de quelques douceurs et remontants offerts par l'association aux valeureux marcheurs (ses).

Réservez votre après-midi du 9 janvier 2016, départ prévu à 14 h 30 depuis la place Saint Jean.

Les bâtons spécifiques de marche nordique sont prêtés par l'association

Inscription obligatoire soit par mail, soit par téléphone avant vendredi 8 janvier au soir.

LA CORRUDA



La Corruda 2015 s'est déroulée sous le soleil qui depuis ne nous quitte plus.

Le nombre de participants a sensiblement diminué par rapport à l'année antérieure qui elle-même n'avait pas été extraordinaire. Il est vrai que chaque commune organise désormais des manifestations sportives du même genre. Mais La Corruda garde tout son charme avec ses parcours en montagne remarquables. Par contre, le nombre d'inscrits pour la marche s'accroît et nous espérons qu'en adaptant le parcours pour un public plus large, nous arriverons à vaincre cette lente érosion... avec l'aide de nombreux Lestellois et Montaltiens adeptes d'une marche douce. La Corruda vous souhaite de bonnes fêtes, une bonne nouvelle année et compte sur votre participation pour la prochaine édition.

Les vainqueurs de l'édition 2015

LA CORRUDA :

- | | |
|--------|--------------------------------------------|
| Hommes | 1 – CAZAUX Baptiste (endurance 65) |
| | 2 – MONDOT Yann (Esclops d'Azun) |
| | 3 - FOURTICQ Fabien (Elevage Adizare) |
| Femmes | 1 – HAUTEVILLE Anne Sophie (Givrés de Nay) |
| | 2 – TOURREIL Marie (Endurance 65) |
| | 3 – MOUSSU Mathilde (Nay) |

LA BOUCLE DE L'ISARCE

- | | |
|--------|--------------------------------------|
| Hommes | 1 – CUYAUBERE Johann (Givrés de Nay) |
| | 2 – MALINGRE Laurent (Team Ahumats) |
| | 3 – FERREIRA Gregory (Endurance 65) |
| Femmes | 1 – LAVIT Delphine (Soues) |
| | 2 – BARNOLA Anne Sophie (Pau) |
| | 3 – GARY Fabienne (Team Ahumats) |

LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL PINOCCHIO

Le Centre de Loisirs Pinocchio a bien démarré en 2015, ce qui correspondait bien au besoin exprimé par les familles des trois communes.



Environ 80 enfants représentant 760 journées, ont bénéficié de cet espace, encadré par une équipe d'animateurs toujours attentifs.

Depuis le mois de septembre, les mercredis restent fréquentés par 16 enfants en moyenne, ce qui est un bon résultat pour la première année. La période d'hiver et le redémarrage des écoles de ski font baisser la fréquentation du Centre, mais ceci n'est que saisonnier.

Marine Buraud et son équipe ont, tout au long de l'année développé des ateliers permanents (notamment le mercredi) en mettant en avant le jardin, et les activités manuelles autour de la nature ... C'est ainsi qu'un joli potager a donné aux enfants le plaisir de planter, cueillir et manger fraises et tomates cerises, de faire la distinction entre diverses herbes aromatiques, et de découvrir un légume bien particulier : la christophine ! Même l'arrachage des mauvaises herbes a eu un succès, mais ... soyons honnête, mitigé !

En liaison avec les activités périscolaires des ateliers « recyclage » ont permis de développer des loisirs créatifs à base d'objets ou d'emballages récupérés (boîtes d'œufs, plastiques, poubelle jaune en papier mâché, ...): Ceci pour répondre au projet pédagogique élaboré.

Et pendant les vacances de la Toussaint, nos petits « Pinocchios » ont travaillé sur des thèmes aussi variés que « les mille et une nuits », la BD, sans oublier la préparation d'Halloween et son porte à porte dans le village de Montaut.



... et pour 2016 ?

A ce jour, nous sommes en train de recruter une nouvelle directrice, car Marine Buraud repart dans sa Charente natale. Nous lui souhaitons bon vent pour son nouveau projet de vie.

Bon Noël à tous nos Pinocchios et à leur famille, nous comptons sur vous dès le 6 janvier pour continuer la belle aventure de notre centre.

Le bureau de l'association



Monique Duhourcau, Sabine Magendie, Christelle Bellegarde, Jeannette Delalande et Véronique Roiné)



APE ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Début septembre, l'association a élu un nouveau bureau dont voici la composition :

Présidente:	Mlle POT Elsa
Vice-Président:	Mme MOLDES TABARES Cristina
Trésorière:	Mme GRACIETTE-LUCCHINI Anne
Vice trésorière:	Mme DELALANDE Jeanette
Secrétaire:	Mme BARREYAT Aurélie
Vice-secrétaire:	Mme CAPDEBOSCQ Audrey

Depuis la rentrée scolaire, plusieurs actions ont permis de récolter des fonds pour soutenir et accompagner les projets menés par l'équipe des enseignants. Voici les exemples les plus marquants :

- ❖ La vente de fleurs et de plantations pour la fête de la Toussaint;
- ❖ Un stand au marché de Noël proposant boissons fraîches et chaudes, crêpes et sandwiches;
- ❖ La vente de gâteaux lors des élections régionales;
- ❖ La vente d'objets de Noël, fabriqués par les enfants, et des gourmandises festives au cours du spectacle de Noël de l'école du 20 décembre. L'APE a offert le goûter aux enfants.

L'association remercie tous les bénévoles qui ont participé à ces actions.

Et maintenant en route pour 2016 ! N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, actions qui nous permettront de faire perdurer notre soutien auprès de l'équipe enseignante.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante ape.ecolelestellebetharram@yahoo.fr



Bonnes fêtes de fin d'année !
L'équipe APE

DES NOUVELLES DE L'ETOILE JOYEUSE

Tous les vendredis de 15h à 19h30, joueurs de cartes et de scrabble se sont retrouvés pour des parties acharnées et partager le goûter.

La poule au pot du 13 octobre n'a pas rencontré le succès de l'an dernier puisque c'est seulement 50 personnes qui se sont déplacées au lieu des 100 convives pour le repas de 2014. Monsieur Le Maire, qui est venu saluer l'assemblée, n'a pas pu rester en raison d'un emploi du temps chargé.



La soirée châtaigne du 13 novembre n'a regroupé qu'une vingtaine de personnes.



Le 6 décembre, 20 gourmets ont pu déguster un délicieux civet de sanglier offert par Anne-Marie MALAGANNE qui avait invité un couple venu d'Assat à l'occasion de leurs noces d'or. Ce fut un moment très convivial.

L'association espère de nouveaux adhérents et une plus forte participation aux repas qu'elle organise afin que l'Etoile ne s'éteigne pas. Nous attendons donc du sang nouveau pour 2016. Il n'y a pas d'âge minimum pour pouvoir adhérer.

LE COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a organisé un vide grenier, toute la journée du Samedi 21 Novembre au collège de Bétharram.

Malgré le mauvais temps une centaine de tables ont été réservées dont quarante exposants. Restauration sur place, pâtisseries et boissons ont été servies tout au long de cette manifestation, pour réchauffer les corps et les cœurs !

Nous remercions tous les participants à cet événement, qui sera bien sûr, renouvelé l'an prochain.

A noter déjà sur vos agendas :

Le Samedi 5 Mars 2016 aura lieu un repas suivi d'une soirée béarnaise animée par le groupe **ESTA** (de Laruns).

Pour en savoir plus sur ce groupe, n'hésitez pas à aller sur <http://www.esta-bearn.fr>

Récemment, un nouveau bureau a été élu :

Président	Julien RULL
Vice-Président	Fabrice BREUILLÉ
Trésorier	Jean Philippe NICOLAU- PARRÔ
Vice trésorier	Yann OLYMPIE
Secrétaire	Emeline LACAU
Vice-secrétaire	Jany VERGEZ

Bonnes fêtes à tous et toutes

Amicalement le comité des fêtes de la St Jean.

NOS REPAS DE QUARTIER

Suberlanne ... 29 août 2015

C'est par une journée très ensoleillée que nous nous sommes retrouvés pour fêter les 10 ans de notre repas de quartier. Journée de grosse chaleur qui nous a contraints de nous réfugier à l'ombre des arbres dans le champ de la famille Aubiès, pour nous restaurer, bavarder, jouer entre petits et grands. En ce jour d'inauguration du vélo-route, nous avons pu nous exercer sur des vélos originaux !

Quand vint le soir, nous avons tous déménagé au fond de la rue Suberlanne, pour terminer dans la convivialité cette belle journée sous la lumière des lampadaires.

Nous avons tous eu une pensée émue pour Monsieur Morlanne, toujours de bonne humeur malgré la fatigue et qui, malheureusement nous a quitté quelques jours plus tard.



Rue Peyrounat ... 4 septembre 2015

Cette année encore, début septembre, tous les voisins de la rue Peyrounat se sont retrouvés autour d'un sympathique et copieux apéritif dinatoire pour passer un moment convivial dans la bonne humeur.

La météo n'étant pas très favorable, nos amis Christian et Eric, du restaurant « Ô quatre saisons » nous ont spontanément prêté une salle, magnifiquement décorée par Michel, Philippe et Jean Baptiste.

Tard dans la soirée, nous nous sommes séparés avec la promesse de nous retrouver, bien sûr, l'année prochaine.

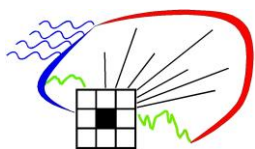


2^{ème} festival de flamenco



Une fois de plus, la magie du flamenco a embrasé la salle durant deux soirées exceptionnelles. Nous attendons la 3^{ème} édition avec hâte...

Merci à Julio et ses amis, toujours fidèles au poste pour notre plus grande joie ! Olé !



BASTIDES 64 :

DEPUIS 2002, 14 BASTIDES DES PYRENEES ATLANTIQUES VALORISENT ENSEMBLE LEUR PATRIMOINE. LESTELLE-BETHARRAM EST L'UNE D'ENTRE ELLES.

Bastides 64 n'est pas une association comme les autres : elle ne rassemble pas des personnes individuelles, mais des communes qui veulent valoriser un patrimoine commun, communes représentées par des délégués mandatés par leur Conseil Municipal.

L'association fonctionne par l'action bénévole et n'a pas de salarié. Ses ressources viennent d'une cotisation de 0,22 € par habitant des communes adhérentes et de subventions par projet. Elle développe une stratégie de partenariats avec différents organismes ainsi que des liens privilégiés avec l'université UPPA et des experts en histoire.

Un petit rappel : Qu'est-ce qu'une bastide ?

Une bastide n'est pas un bâtiment tel qu'une église ou un château. C'est un type de village, pour simplifier : un plan d'agglomération, conçu pour mettre le marché au cœur de la cité. Plusieurs de ces marchés continuent de se tenir, le jour spécifié par le texte du 14^e siècle, par exemple à Nay le mardi, ou encore à Gan et Navarrenx.

Ce type de plan est adopté à partir de 1250, alors que le commerce est en plein essor. Les bastides sont créées par les rois et principaux seigneurs. Sans doute en attendaient-ils le revenu des taxes à payer par les habitants. Mais ils ont attribué à ceux-ci, pour construire leurs maisons, des lots de dimensions égales, taxés d'une façon identique et spécifiée par contrat : c'était comme une petite révolution ! C'est cette histoire que le plan des bastides nous raconte.

L'association Bastide 64 mène des actions variées :

Animation touristique

Proposer les sites à la visite, c'est d'abord les munir d'une signalétique, adoptée dès 2007.

La collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT Béarn Pays basque) permet de relayer les informations et manifestations.

Plusieurs de ces communes participent régulièrement aux Journées Européennes du Patrimoine en septembre, et proposent des visites guidées en été, ou sur demande pour des groupes.

L'entretien et la réhabilitation des sites

La reconnaissance des associations départementales par la Région Aquitaine a conduit celle-ci à ouvrir des lignes de crédit spécifiques à partir de 2009, compte tenu des difficultés particulières pour valoriser ce patrimoine.

Des journées d'études.

En 2010/11, Bastides 64 a collaboré avec le CDDP 64 (Centre Départemental de Documentation Pédagogique) pour la réalisation d'une valise comportant des fiches atelier à utiliser en classe et une maquette de bastide. La maquette a été réalisée par le lycée technique de Coarraze, les fiches pédagogiques par des enseignants des classes concernées, avec l'appui du CAUE et d'un

expert en histoire médiévale.

Réalisée par des enseignants et pour des enseignants, ce matériel d'initiation au Moyen Age circule dans les écoles et collèges du département.

Les marches « Rando-bastides »

« Rando-bastides » sont des marches sans esprit de compétition, donc à caractère familial, organisées par deux bastides voisines, avec l'appui d'associations locales. Une quinzaine de km sont à parcourir, des points ravitaillement sont assurés, ainsi qu'un buffet à l'arrivée. Les marches répondent à un besoin d'exercice physique et surtout de convivialité : on marche par groupe en causant. Elles y joignent le plaisir de découvrir un patrimoine ou simplement des paysages méconnus du plus grand nombre.

Quelques explications rapides sont données sur les bastides, ou un petit livret est remis :

Exemples : Rébénacq-Gan, Bruges-Montaut via Lestelle-Bétharram, circuits autour d'Arzacq, Navarrenx-Vielleségure...



Le concours de chant « Bastides enchantées »

Faire se rencontrer chœurs basques et béarnais dans une compétition amicale, tel est le thème du Festival « Bastides enchantées » qui a eu lieu en été 2015. Dans 5 bastides, un vote du public à l'issue du concert a sélectionné 5 chœurs qui sont venus donner le meilleur d'eux-mêmes lors de la finale à Navarrenx le 30 août dernier. Le public a répondu présent, avec souvent 100 à 400 personnes dans les villages pour les concerts de présélection. C'est le groupe « Moundeilhs » en concert à Rébénacq le 14 août 2015 qui fut vainqueur de la compétition.



Lestelle-Bétharram s'est porté candidate pour accueillir une des soirées prochaines des « Bastides enchantées » en 2016.

LES LEGENDES ET HISTOIRES DE NOEL



L'ORIGINE DU MOT NOËL

Première hypothèse : Ce mot n'est mentionné nulle part dans les évangiles et n'apparaît et ne l'est dans notre langue qu'en 1175. Le mot vient du latin « *dies natalis* » (jour de naissance) employé le jour où les chrétiens célèbrent la naissance du Christ. Au fil des ans, « *natalis* » a évolué et s'est transformé en « *Nael* », puis **Noël**.

Une autre hypothèse laisse entendre que Noël viendrait de l'assemblage de deux mots gaulois, utilisés pour désigner la renaissance du soleil au solstice d'hiver « *Noio* : nouveau et *Hel* : soleil ».

Avant de fêter Noël, au 1^{er} siècle avant J-C, Rome célébrait le culte de Mithra, divinité perse de la lumière. Le 25 décembre était alors le jour du solstice d'hiver, la naissance de la divinité Mithra, le « soleil vaincu », et l'on sacrifiait un taureau en son honneur.

Pour la religion chrétienne, c'est à partir du II^e siècle que l'Eglise recherche la date précise de la naissance du Christ. Les évangiles sont muets et l'absence de documents permet alors à l'Eglise de choisir une date qui coïncide avec le solstice d'hiver, ceci pour contrer la fête païenne de la divinité Mithra.

En 425, l'empereur Théodose codifia officiellement les cérémonies de la fête de Noël, qui devint fête chrétienne, obligatoire et jour férié.

Ce n'est qu'à partir du Ve siècle que l'on commença à célébrer la messe de minuit.

LES LEGENDES

LE SAPIN DE NOEL

Il était une fois, en Allemagne, il y a très longtemps, un bûcheron rentrant chez lui par une nuit d'hiver claire mais glaciale, fut ébahi par le merveilleux spectacle des étoiles qui brillaient à travers les branches d'un sapin recouvert de neige et de glace.

Pour expliquer à sa femme et ses enfants, la beauté de ce qu'il venait de voir, le bûcheron coupa un petit sapin, l'apporta chez lui et le couvrit de petites bougies allumées et de rubans.

Les petites bougies ressemblaient aux étoiles qu'il avait vu briller, et les rubans à la neige et aux glaçons qui pendaient des branches.

Des gens virent l'arbre, et s'en émerveillèrent tant, surtout les enfants, que bientôt chaque maison eut son arbre de Noël.

LES BOULES DE NOEL

Les premières décorations en forme de boules de Noël, étaient constituées de fruits (pommes, oranges...) auxquels on ajoutait des petits motifs en papier...

On raconte, qu'à la suite d'une mauvaise récolte de pommes, un verrier de Meisenthal en Moselle, eut l'idée de les remplacer par des boules de verre ! L'idée plut tellement qu'un artisanat se développa. Quant aux friandises (bonbons, confiseries, etc.) elles ne mirent pas longtemps pour faire leur entrée dans les décorations.

LES QUIRLANDES DE NOEL

La légende raconte qu'il y a très longtemps en Allemagne, une maman s'affairait à préparer les décorations de Noël. L'Arbre était dressé, la maison nettoyée et les araignées chassées. Le soir,

le calme et la sérénité revenus, les araignées revinrent et découvrirent le sapin. Elles entreprirent aussitôt l'assaut de l'arbre, en le recouvrant de leurs toiles grises et poussiéreuses. Quand le Père Noël arriva pour la distribution des cadeaux, il fut ravi de découvrir les araignées heureuses et satisfaites de leur travail de décoration du sapin. Mais il ne put s'empêcher de penser à la tristesse de la maman qui allait retrouver son arbre décoré de vilaines toiles... C'est pourquoi, pour satisfaire tout le monde, le Père Noël transforma la décoration des fils grisâtres, en fils d'or et d'argent. L'arbre de Noël se mit alors à scintiller et à briller de tous ses feux ! C'est pour cette raison que depuis, les décorations de nos sapins sont constituées de belles et brillantes guirlandes.

C'est aussi pour cette raison que la légende dit qu'il faudrait toujours glisser, au milieu des branches de nos arbres de Noël, de gentilles petites araignées...

UNE BÛCHE À MANGER, QUELLE DRÔLE D'IDÉE !

AUTREFOIS ...

Avant d'être une tradition culinaire glacée, la bûche de Noël était une énorme buche de bois de chêne, de hêtre, d'orme ou d'autres bois dur à combustion lente. Cette bûche était aspergée d'eau bénite et de sel avant d'être brûlée et était destinée à chauffer la veillée de Noël après la messe de Minuit. Elle devait se consumer en plusieurs jours. Les braises de cette buche avaient des prétendues vertus médicinales et aussi offraient une protection contre la foudre, des serpents et purifiaient l'eau de la pluie. On offrait généreusement aux convives quelques braises qu'ils ramenaient dans leurs sabots pour les rallumer à leur retour chez eux.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les cheminées ont peu à peu été remplacées par des poêles en fonte et la bûche qui était habituellement choisie pour sa grosseur et la qualité de son bois a vu sa taille diminuer : une petite buche a remplacé la grosse. Parfois parée de rubans et de chandelles, on la plaçait en décoration au centre de la table.

Finalement, la buche de bois a petit à petit été remplacée par une buche de chocolat, celle-ci devant en tout point être fidèle à l'originale par sa forme et sa couleur.

AU PAYS BASQUE

Olentzero, dit la légende basque, est le charbonnier qui vit dans la montagne où il fabrique du charbon de bois. Une fois l'an, juste avant Noël, il va par villes et villages distribuer aux pauvres des bûches afin que nul ne souffre du froid la nuit de Noël. De nos jours encore, Olentzero, monté sur un pottok (le petit cheval sauvage du Pays Basque), fait du porte à porte et distribue bonbons et friandises aux enfants qui ne manquent pas de l'accompagner et de lui faire cortège.

EN CHALOSSE


La tradition veut que, le soir de Noël, le 24 décembre, à la nuit tombée, on enflamme "lo Halha de Nadau", la gerbe de Noël faite de paille et de feuilles de maïs. Les feux sur les hauteurs tracent un chemin conduisant les Rois Mages au berceau du Christ.

Dans chaque maison le maître des lieux, accompagné de sa famille, fait le tour de la propriété tenant en main "lo halha" allumée afin de faire fuir les sorciers et les esprits malins, et de s'assurer de bonnes récoltes. Pour porter bonheur à toute la maisonnée, on dépose dans l'âtre "lo soc de Nadau" (la bûche de Noël) qui devra durer jusqu'au 1er janvier. Et l'on aide un peu la chance en choisissant de préférence une bûche creuse, en bois fruitier, qui se consumera très lentement. Cette tradition est encore respectée dans le Bazadais, à une cinquantaine de kilomètres de Bordeaux.

NUMEROS UTILES

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du mardi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**



 05.59.61.93.59

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Alain GRACIAA	 06.87.92.09.82
2 ^{ème} adjoint	M. Jean SÉPÉ	 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Jean-Marc LADESBIE	 06.31.63.89.94
4 ^{ème} adjoint :	Mme Muriel BONNEFON	 06.73.45.87.55

En cas de panne :

Dépannage ErDF 7 jours sur 7, 24 h / 24	 09.72.67.50.64
SEAPaN (réseau d'eau syndical)	 07.62.57.66.74

Etat Civil

Naissances :

Lya, Chenoa THEAUX 21 Juin 2015
Alyssia DOUSSINE 09 Novembre 2015

Mariages :

Stéphane, Pierre DANIS
Christiane, Pierrette, Angèle BOUTILHE 1^{er} Août 2015

Bernard ALVES
Laurie GRACIANNETTE 29 Août 2015

Yorick Igor Thibault GASIS
Cécile BORDAGARAY 17 Octobre 2015

Décès :

Julie, Antoinette, Henriette PEES 26 Juin 2015
Erik, Gilbert, Marie MARTIN 12 Août 2015
Céline, Marie DAUVERGNE 20 Août 2015
Alexandre BERHOUE 1^{er} Septembre 2015
Jules, Aurélien MORLANNE 05 Septembre 2015
Justine, Marie, Françoise PRIM veuve CAZEROLLES 30 Novembre 2015
Fernande BARRAQUE-MIRAMON veuve LAGOIN 1^{er} Décembre 2015
André FIRMAN 03 Décembre 2015
Pierre SOUBIELLE 27 Novembre 2015
Jean Omer AUGÉ 10 Décembre 2015
Manuel CAMEIRA 29 Décembre 2015

DATES à RETENIR

10 Janvier Repas des aînés avec orchestre musette – Salle des Fêtes

24 janvier Concert du nouvel An - 16 h 00 - Salle des Fêtes

5 mars Le comité des fêtes organise une soirée béarnaise
Repas suivi d'une animation par le groupe ESTA –
Salle des Fêtes



Le sapin de Noël de l'école réalisé avec Pierrette, grâce à ... des bouteilles de Perrier !